

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution :



Date de parution : 05/08/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003673\\_2022-07-21](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003673_2022-07-21)

N° d'annonce : 7501JAL20220000003673\_2022-07-21

L'ATELIER D'HORLOGERIE 123

Société à responsabilité limitée

123 rue de Rome, 75017 Paris

R.C.S. : Paris 803 685 122

Activité : Horlogerie, réparation et vente bijoux, objets d'antiquité et objets de précision

**Tribunal de commerce de Paris**

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 21 juillet 2022

**Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.** Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022 désignant : administrateur Selarl Ajrs en la personne de M<sup>e</sup> Philippe Jeannerot 8 rue Blanche 75009 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire SCP Btsg en la personne de M<sup>e</sup> Antoine Barti 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.